



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-494

PUBLIÉ LE 1 JUILLET 2022

# Sommaire

## **Assistance Publique Hôpitaux de Paris - Centre Université de Paris /**

75-2022-07-01-00005 - Arrêté délégation signatures du GHU

AP-HP.Centre-Université Paris Cité (12 pages)

Page 3

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / AP-HP Sorbonne Université**

75-2022-07-01-00004 - Arrêté de délégation de signature de Madame

Christine WELTY, directrice générale du groupe hospitalier APHP.Sorbonne Université regroupant les sites de Charles-Foix, Pitié-Salpêtrière, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et La Roche-Guyon (8 pages)

Page 16

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Université Paris-Saclay / Direction générale du GHU Paris-Saclay**

75-2022-06-22-00009 - Arrêté de délégation de signature pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique (12 pages)

Page 25

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat**

75-2022-07-01-00016 - Arrêté de subdélégation de signature de M.Stéphane SCOTTO (21 pages)

Page 38

## **Direction régionale des douanes de Paris /**

75-2022-07-01-00015 - Décision 2022/4 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et d'argent liquide. (1 page)

Page 60

## **Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet**

75-2022-07-01-00003 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE 20E (3 pages)

Page 62

75-2022-07-01-00002 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE Paris 17ème Monceau-Epinettes (3 pages)

Page 66

75-2022-07-01-00009 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE PARIS12E (5 pages)

Page 70

75-2022-07-01-00001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts (5 pages)

Page 76

Assistance Publique Hôpitaux de Paris - Centre  
Université de Paris

75-2022-07-01-00005

Arrêté délégation signatures du GHU  
AP-HP.Centre-Université Paris Cité

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le Directeur Général du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité regroupant Broca - La Collégiale, Cochin, Corentin-Celton, Hôpital européen Georges-Pompidou, Hôtel-Dieu, Necker-Enfants malades et Vaugirard).

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté n° 75-2022-283 du 14 avril 2022 modifiant l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

## **ARRÊTE**

### **Article 1er**

Délégation générale de signature est donnée à :

**Monsieur Jérôme ANTONINI**, adjoint au directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

### **Article 2**

Délégation générale de signature est donnée à :

**Madame Aude BOILLEY-RAYROLES**, directrice de l'hôpital Cochin - Port-Royal du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'hôpital Cochin - Port-Royal, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Aude BOILLEY-RAYROLES**, directrice l'hôpital Cochin - Port-Royal, délégation est donnée à :

- **Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Charlotte CARDIN**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice de l'Hôtel-Dieu et du Projet Nouvel Hôtel-Dieu et directrice des finances par intérim du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

### Article 3

Délégation générale de signature est donnée à :

**Madame Maya VILAYLECK**, directrice de l'hôpital Necker-Enfants malades du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'hôpital Necker-Enfants malades, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Maya VILAYLECK**, directrice de l'hôpital Necker-enfants malades, délégation est donnée à

- **Madame Marie-Liesse LEFRANC**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Marie AYOUB**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

### Article 4

Délégation générale de signature est donnée à :

**Madame Anne LEFEBVRE**, directrice de l'hôpital Européen Georges Pompidou du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer, tous les actes relevant de la gestion de cet hôpital, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Anne LEFEBVRE**, directrice de l'hôpital Européen Georges Pompidou, délégation est donnée à :

- **Madame Sophie MARAVAL**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Nathalie SIEDLARZ**, attachée d'administration hospitalière du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Marianne FRANIER**, directrice par intérim des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité et directrice des ressources humaines de l'hôpital Européen Georges Pompidou

### Article 5

Délégation générale de signature est donnée à :

**Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice de l'Hôtel-Dieu et du Projet Nouvel Hôtel-Dieu et directrice des finances par intérim du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'Hôtel-Dieu, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice de l'Hôtel-Dieu et du projet Nouvel Hôtel-Dieu, délégation est donnée à :

- **Madame Aude BOILLEY-RAYROLES**, directrice de l'hôpital Cochin - Port-Royal du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Charlotte CARDIN**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Hélène FAUSSER**, directrice des finances adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Anne VERGEAU**, attachée d'administration hospitalière du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

## Article 6

Délégation générale de signature est donnée à :

**Monsieur Emmanuel LAVOUÉ**, directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard Gabriel-Pallez, Broca et La Collégiale du GHU AP-HP. Centre - Université Paris Cité, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard - Gabriel-Pallez, Broca et La Collégiale dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de **Monsieur Emmanuel LAVOUÉ**, directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard Gabriel-Pallez Broca et La Collégiale, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Antoinette CESARI**, directrice déléguée des hôpitaux Broca et La Collégiale
- **Monsieur Damien THIBAUT**, directeur délégué de l'hôpital Vaugirard – Gabriel-Pallez
- **Madame Pascale TETAUUPU**, attachée d'administration hospitalière, pour les matières du paragraphe H de l'arrêté directeurial n°2013318-006 susvisé

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Madame Antoinette CESARI**, directrice déléguée des hôpitaux Broca et La Collégiale du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur des hôpitaux Broca et La Collégiale dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 susvisé.
- **Monsieur Damien THIBAUT**, directeur délégué de l'hôpital Vaugirard – Gabriel-Pallez du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur de l'hôpital Vaugirard-Gabriel Pallez dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 susvisé.

## Article 7

Délégation de signature est donnée à :

**Madame Samia IBGAZENE**, directrice des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice de l'Hôtel-Dieu et du Projet Nouvel Hôtel-Dieu et directrice des finances par intérim du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Marianne BENSARD**, directrice des achats, services économiques et logistiques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Monsieur Christophe GUENOT**, coordonnateur général des activités des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous

les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Pascale FINKELSTEIN**, directrice de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, H, I, relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ**, directrice des investissements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Sophie CARLI-BACHER**, directrice des systèmes d'information du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Hélène CART-GRANDJEAN**, directrice de la stratégie et de la recherche du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Aude CHABOISSIER**, cheffe de cabinet à la Direction générale du GHU et directrice de la communication du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

**Madame Juliette SIRINELLI**, directrice du mécénat et de la politique culturelle du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

## **Article 8**

En cas d'empêchement de **Madame Pascale FINKELSTEIN**, directrice de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Christophe FIGLAREK**, directeur de la qualité, gestion des risques, et relations des usagers adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Docteur Florence NETZER**, Pharmacien hospitalier, adjointe à la directrice de la qualité, gestion des risques, du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Patrick LITTAUER**, attaché d'administration hospitalière, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction pour le GHU APHP Centre-Université Paris Cité, et ceci uniquement pour les matières figurant aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Christine MARCHAL**, ingénieur hospitalier, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Denis MATRAY**, ingénieur hospitalier, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé ;

- **Madame Françoise LAMBERDIERE**, cadre supérieure de santé, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction pour le GHU APHP.Centre - Université Paris Cité, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Cerise MAHUIER**, chargée de mission, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Pierre NOIROT**, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Emma VOGELWEITH**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, Corentin Celton et Vaugirard pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Charlotte CUIGNET**, attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour les hôpitaux de Cochin, Broca, La Collégiale et Hôtel Dieu, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Florence CHAROLLE**, Adjoint des Cadres Hospitalier, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour les hôpitaux de Cochin, Broca, La Collégiale et Hôtel Dieu, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

### Article 9

En cas d'empêchement de **Madame Samia IBEGAZENE**, directrice des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Charlotte CARDIN**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Marie-Liesse LEFRANC**, directrice des ressources humaines adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Ornella QUARENA**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Julie JATON**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Alexia BAUR**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Christine ROUZEAU**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Jennifer DUCLOVEL**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

### Article 10

En cas d'empêchement de **Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice de l'Hôtel-Dieu et du projet Nouvel-Hôtel-Dieu et directrice des finances par intérim du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Hélène FAUSSER**, directrice des finances adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.



- **Monsieur Kevin TORTET**, directeur des finances adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Roland MULLER**, attaché d'administration hospitalière principal, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Gilles DARGER**, chargé de mission, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Clarisse SAUVAJOT**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Corinne GARRIDO**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Pascale TETAU**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Gloria BARREAU**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Ludovic LANGE**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Johann MONLOUIS**, adjoint administratif, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Michel René VINCIGUERRA**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

## **Article 11**

En cas d'empêchement de **Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité délégation est donnée à :

- **Madame Sophie MARAVAL**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Marie AYOUB**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Magalie LAMBERT**, attachée d'administration, hospitalière principale à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Sylvie CELERIER**, Adjoint des Cadres Hospitalier à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Clara HAUTELIN**, attachée d'administration hospitalière, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

## Article 12

En cas d'empêchement de **Madame Marianne BENSAID**, directrice des achats, services économiques et logistiques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Youness IDRISSE**, directeur des achats, services économiques et logistiques adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes, C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur David DAYLIES**, ingénieur logistique et responsable de la restauration, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) C, D, F, H relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Gwenola DAHAN**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Amaury JACQUELOT**, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Paola CONSTANTINI**, Responsable restauration, à viser les commandes relatives aux produits alimentaires stockés et hors stock alimentaire et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Apollinaire BONNEREAU**, responsable du magasin hôtelier du Groupe Hospitalier, à viser les commandes pour les produits hôteliers et linge usage unique stockés, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Antoine RODRIGUEZ**, adjoint du responsable du magasin hôtelier du Groupe Hospitalier, à viser les commandes pour les produits hôteliers et linge usage unique stockés, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Claude THIOUX**, TSH, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions du bureau des achats et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Christophe BIDAUX**, responsable restauration, à viser les commandes relatives aux produits alimentaires stockés et hors stock alimentaire et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

## Article 13

En cas d'empêchement de **Monsieur Christophe GUENOT**, coordonnateur général des activités des soins infirmiers, de rééducation et médico - techniques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Béatrice MOUGNE-GIRARD**, coordonnatrice générale des soins adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Philippe MAURICE**, coordonnateur général des soins adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Sylvie SAUVAGE**, coordonnatrice générale des soins adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

- **Madame Florence ROSSI**, directrice des soins des hôpitaux Corentin Celton et Vaugirard - Gabriel Pallez, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

#### Article 14

En cas d'empêchement de **Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ**, directrice des investissements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Sébastien PONS**, directeur des équipements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Jean-Luc SAILLOUR**, directeur technique, maintenance et sécurité incendie, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Yann LE CORGUILLÉ**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de leur direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de leur domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Hervé GUICHETEAU**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de leur direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de leur domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Jean-Pierre PATRON**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire ARCHIER**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Agnès WOELFFEL**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

#### Article 15

En cas d'empêchement de **Monsieur Sébastien PONS**, directeur des équipements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à

- **Monsieur Jean-Eric LEFEVRE**, ingénieur biomédical, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Jean-Michel BRETAGNE**, ingénieur biomédical, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Christophe SAINTOURENS**, ingénieur biomédical référent du site HEGP, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Pascal ROBERTON**, directeur adjoint des équipements, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire ARCHIER**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Agnès WOELFFEL**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

## Article 16

En cas d'empêchement de **Madame Sophie CARLI-BACHER**, directrice des systèmes d'information du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Sylvie POUGEADE**, responsable du système d'information local, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Florence CHAMBERY**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H, relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Jean-Marc MULET**, ingénieur hospitalier, à l'effet de signer pour les affaires courantes, uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C (2, 5, 7) et E de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Nabil EL HAOUARI**, adjoint au responsable de la Direction du Système d'Information, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

## Article 17

En cas d'empêchement de **Madame Hélène CART-GRANDJEAN**, directrice de la stratégie et de la recherche, délégation est donnée à :

- **Madame Aminata KONE**, chargée de mission, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 5 000€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Estelle ZIEGLER**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 5 000€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Aurore HATTABI**, chargée de mission recherche N3, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Nadia GHAZANI**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Sabine WAGNON**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Véronique RICHARD**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de ses attributions dans le domaine des maladies rares et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé

## Article 18

En cas d'empêchement de **Madame Aude CHABOISSIER**, cheffe de cabinet à la Direction générale du GHU et directrice de la communication GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Anne-Cécile BARD**, adjointe à la directrice de la communication GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Christine CONAN**, responsable de la communication des hôpitaux Broca-La Collégiale Corentin-Celton et Vaugirard – Gabriel-Pallez, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des

attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

- **Madame Valérie METRAL**, responsable de la communication de l'hôpital Necker-Enfants malades, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Valérie MUNOS**, directrice de la communication de l'HEGP, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire PATRELLE**, directrice de la communication des hôpitaux Cochin-Port-Royal et Hôtel-Dieu, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

## **Article 19**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur général du groupe hospitalier du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer des Hôpitaux Cochin - Port-Royal, Hôtel-Dieu et Broca – La Collégiale en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

### **Administrateurs de garde en premier** : Hôpitaux COCHIN - BROCA/LA COLLEGIALE - HOTEL-DIEU :

- Aude BOILLEY-RAYROLES, Directrice d'Hôpital
- Marianne BENSARD, Directrice d'Hôpital
- Julie GRUNDLINGER, Directrice d'Hôpital
- Christelle CHOÏ, Directrice d'Hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Charlotte CARDIN, Directrice d'Hôpital
- Hélène FAUSSER, Directrice d'Hôpital
- Christophe FIGLAREK, Directeur d'Hôpital
- Pascale FINKELSTEIN, Directrice d'Hôpital
- Youness IDRISSE, Directeur d'Hôpital
- Fabrice LANGUMIER, Directeur d'Hôpital mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie-Cécile MOCELLIN, Directrice d'Hôpital
- Béatrice MOUGNE-GIRARD, Directrice des Soins

### **Administrateurs de garde en second** : Hôpitaux COCHIN - HOTEL-DIEU

- Claire ARCHIER, Attachée d'Administration Hospitalière
- Jean Michel BRETAGNE, Ingénieur Biomédical
- Gilles DARGER, Chargé de mission
- David DAYLIES, Ingénieur Hospitalier
- Magalie LAMBERT, Attachée d'Administration Hospitalière
- Denis MATRAY, Ingénieur Hospitalier
- Roland MULLER, Attaché d'Administration Hospitalière
- Sylvie POUJADE, Ingénieure Hospitalier

## **Article 20**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur général du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'hôpital universitaire Necker-Enfant Malades en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

### **Administrateurs de garde en premier : HOPITAL NECKER-ENFANTS MALADES**

- Jérôme ANTONINI, Adjoint du Directeur Général du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité ;
- Marie AYOUB, Directrice d'hôpital ;
- Florence BAGUET, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Laure BOQUET, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Hélène COULONJOU, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie-Liesse LEFRANC, Directrice d'hôpital
- Philippe MAURICE, Coordonnateur Général des Soins
- Pascale ROCHER, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Monsieur Kevin TORTET, Directeur d'hôpital
- Vincent VAUCHEL, Directeur d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Maya VILAYLECK, Directrice d'hôpital

### **Administrateurs de garde en second : HOPITAL NECKER-ENFANTS MALADES**

- Alexia BAUR, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Ressources Humaines
- Sandrine BREARD, Adjointe au contrôle de gestion RH
- Amaury JACQUELOT, Responsable du Bureau des Achats
- Virginie JUIN-LEONARD, Adjointe au Coordonnateur Général des Soins
- Patrick LITTAUER, Responsable des Affaires Générales
- Christine ROUZEAU, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Ressources Humaines
- Clarisse SAUVAJOT, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Finances
- Eric VALIN, Attaché d'Administration Hospitalière mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH

### **Article 21**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur général du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer l'Hôpital européen Georges-Pompidou, Corentin-Celton et Vaugirard, en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

### **Administrateurs de garde en premier : HEGP - CORENTIN-CELTON - VAUGIRARD-GABRIEL PALLEZ**

- Anne LEFEBVRE, Directrice d'hôpital ;
- Hélène CART-GRANDJEAN, Directrice d'Hôpital ;
- Antoinette CESARI, Directrice d'Hôpital ;
- Marianne FRANIER, Directrice d'Hôpital ;
- Anne HGOBURU, Directrice d'Hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Sophie MARAVAL, Directrice d'Hôpital ;
- Sylvie SAUVAGE, Coordinatrice générale des soins

### **Administrateurs de garde en second :**

#### **HEGP**

- Nabil EL HAOUARI, Ingénieur en chef
- Nathalie SIEDLARZ, Attachée d'administration hospitalière
- Damien THIBAUT, Directeur d'établissement sanitaire, social et médicosocial
- Agnès WOELFFEL, Attachée d'administration hospitalière
- Betty LE SELLIN, Ingénieur hospitalier

- Nathalie JULY, Adjoint des cadres hospitaliers
- Florence ROSSI, Directrice des soins

### **CORENTIN-CELTON - VAUGIRARD-GABRIEL PALLEZ**

- Emmanuel LAVOUÉ, Directeur d'hôpital
- Coryse ARNAUD, Attachée d'administration hospitalière
- Murielle CLAREBOUT-DELAULNE, Attachée d'administration hospitalière
- Christine MAIGNAN, Adjoint des cadres
- Michèle PAULY, Directrice d'hôpital conformément à l'annexe II de l'arrêté du 14 octobre 2015 susvisé.
- Pascale TETAUUPU, Attachée d'administration hospitalière
- Judy DOSSOUS, Attachée d'administration hospitalière

### **Article 22**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.



Fait à Paris, le 1 juillet 2022

Didier FRANDJI  
Directeur du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-07-01-00004

Arrêté de délégation de signature de Madame Christine WELTY, directrice générale du groupe hospitalier APHP.Sorbonne Université regroupant les sites de Charles-Foix, Pitié-Salpêtrière, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et La Roche-Guyon



**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

La directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université  
regroupant les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Charles-Foix, Saint-Antoine, Tenon,  
Armand-Trousseau, Rothschild et La Roche-Guyon,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeur n° 75-2019-07-17-015 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté directeur n° 2013318-006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Mme Pauline MAISANI, directrice adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université,
- M. Aurélien MOLLARD, secrétaire général du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université, dans le champ d'attribution de Christine WELTY déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-006 modifié du 17 juillet 2019 susvisé.

**ARTICLE 2** :

Délégation de signature est donnée à :

- **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe chargée des achats, développement durable et logistique, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des achats, logistique et développement durable) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C) ;
- **Mme Hélène de BONNIÈRES**, directrice adjointe chargée des projets et de la transformation, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des projets et de la transformation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions ;

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité,  
à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources humaines et attractivité) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, G et H) ;
- **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice adjointe, chargée de la qualité, gestion des risques et expérience patients,  
à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction de la qualité, gestion des risque et expérience patients) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe F, H, I) ;
- **M. Jérôme HUBIN**, directeur adjoint chargé des ressources financières,  
à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources financières) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et G) ;
- **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint chargé de la recherche et de l'innovation,  
à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction de la recherche et innovation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe G : points 4, 5 et 6).
- **Mme Pascale LEMASÇON**, coordonnatrice générale des soins,  
à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux, et tous actes correspondant à ses fonctions (coordonnatrice générale des soins) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe K) ;
- **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et services numériques,  
à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des investissements et services numériques) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, E, F points : 1, 2, 4 et 5, paragraphe H : point 4) ;
- **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopération,  
à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des affaires et ressources médicales, coopération) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A et G).

### **ARTICLE 3 :**

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon,  
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;
- **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine,  
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;
- **Mme Julie LAIGRE**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild,  
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

- **Mme Pauline MAISANI**, directrice du site Pitié-Salpêtrière,

à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;

- **M. Aurélien MOLLARD**, directeur des sites Trousseau et La Roche-Guyon,

à l'effet de signer, pour ces sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice préfiguratrice du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

#### **ARTICLE 4 :**

##### **Direction des achats, logistique et développement durable**

En cas d'empêchement de **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe chargée des achats, du développement durable et de la logistique, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Anne-Gaëlle DANIEL et Mme Anne-Emmanuelle THOMAS**, directrices adjointes et adjointes à la directrice des achats, du développement durable et de la logistique sur tous les points du paragraphe C ;
- **Mme Annie CHARRIER**, attachée d'administration hospitalière principale, **Mme Sylviane MORENO MARTINEZ**, attachée d'administration hospitalière, **M. Julien ROUSSEL**, adjoint des cadres hospitaliers **M. Jean François DAMANE**, ingénieur coordonnateur en restauration, **Mme Lydie MAUDIEU** et **M. Christophe STEPHANO**, ingénieurs, **M. Fabrice BENIN**, **M. Marc BIGOT**, **Mme Céline CHEVALIER**, **M. Emmanuel CLAUDIN**, **M. Clément GAUTREAU** et **Mme Nazéha KROZIZ**, techniciens supérieurs hospitaliers, **M. David BORGAT** et **M. Philippe VERDIER**, techniciens hospitaliers (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1) ;
- **Mme Sylviane MORENO-MARTINEZ**, attachée d'administration hospitalière et **M. Julien ROUSSEL**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 2, interligne 3) ;
- **Mme Bénédicte MARIN**, attachée d'administration hospitalière, **M. Serge FLASQUE**, ingénieur en chef (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 4) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Geneviève CLOUARD et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C).

##### **Direction des ressources humaines et attractivité**

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Charles ARANDEL** et **Mme Anne-Gaëlle CHABOD**, directeurs adjoints, **Mme Julia SAUTEREY**, chargée de mission, adjoints à la directrice des ressources humaines et attractivité (paragraphe A, B, G et H : points 4 et 5) ;
- **M. Bruno BISIAUX**, **Mme Catherine EL KAIM**, **Mme Solène LAMBERT** et **M. Philippe RENAUD**, attachés d'administration hospitalière, **Mme Cécile CHAUVAT-BOUËDEC**, cadre supérieur de santé, **Mme Bénédicte BALOCHE**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe A, B, G et H : points 4 et 5) ;
- **Mme Sandrine TANQUEREL**, attachée d'administration hospitalière (paragraphe A, B, G : points 1, 2 et 6, H : points 4 et 5, uniquement pour le site Charles Foix) ;
- **M. Thomas JOULOU**, **Mme Sylvie KOUDOU**, **Mme Oulimata NDOYE-FELTRIN** et **Mme Nathalie OWENS**, adjoints des cadres hospitaliers, (paragraphe A, B et G) ;
- **Mme Naïma BOUKELLAL**, cadre supérieur de santé, pour les matières correspondant à ses fonctions ;

- **Mme Véronique BOULBEN**, attachée d'administration hospitalière (paragraphe A, B, G : points 1, 2 et 6) ;
- **M. Thomas GAUTIER**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : points 1 à 22, 26, 27, 31, 32, 36 et 38 et paragraphe G : point 6) ;
- **Mme Sarah BALTAZE**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : point 6) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marie-Pierre FEREC et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, G et H).

### **Direction de la qualité, gestion des risques et expérience patients**

En cas d'empêchement de **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice chargée de la qualité – gestion des risques et expérience patients, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Paul RÉMOND**, directeur adjoint, adjoint à la directrice de la qualité – gestion des risques et expérience patients ;
- **Mme Valérie DROUVOT** et **Mme Marie-Annick TRICOIRE**, cadres supérieurs de santé ;
- **Mme Anne RAPPAPORT**, ingénieur hospitalier ;
- **Mme Patricia JOHN-BAPTISTE**, cadre supérieur socio-éducatif ;
- **M. Philippe LEMESLE**, chargé de mission et **Mme Marie LE GUILLOUX**, adjoint des cadres hospitaliers ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Aude GOLDSZTEJN et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe F, points 1 et 2, paragraphe H : points 2 et 3, paragraphe I).

### **Direction des ressources financières**

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur chargé des ressources financières, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Pierre MARGAIN** et **Mme Marlène RUAT**, directeurs adjoints et adjoints au directeur des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et G).

En cas d'empêchement de **M. Pierre MARGAIN** et de **Mme Marlène RUAT**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Stéphane FERRIER**, attaché d'administration à la direction des ressources financières ;
- **M. Hicham AKOUZ**, chargé de mission à la direction des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et G).

### **Direction des soins**

En cas d'empêchement de **Mme Pascale LEMASÇON**, coordonnateur général des soins par intérim, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON**, coordonnatrice générale des soins ;
- **Mme Alexandra ANDRO-MELIN**, **M. Nicolas CABÉRO-FLOREAN**, **Mme Anne-Lise CAMIUL** et **Mme Fernande ROGER**, directeurs des soins ;
- **Mme Caroline GUILBERT**, cadre supérieur de santé ;

à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux et tous les actes liés aux fonctions de Mme Pascale LEMASÇON et ceci uniquement pour les matières (paragraphe K) de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé.

### Direction des affaires et ressources médicales, coopération

En cas d'empêchement de **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopération, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Claire DE BRITO**, directrice adjointe et adjointe au directeur des affaires et ressources humaines médicales, coopération (paragraphe A et G) ;
- **Mme Delphine DUBARRY, M. Pierre PERES et Mme Stéphanie THERY**, attachés d'administration hospitalière, pour les matières correspondant à leurs fonctions ;
- **Mme Vanessa KATTY et Mme Laurence MONIN**, adjointes des cadres hospitaliers, pour les matières correspondant à leurs fonctions ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Aurélien MOLLARD et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A et G) de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé.

### Direction de la recherche et de l'innovation

En cas d'empêchement de **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint chargé de la recherche et de l'innovation, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Tatiana AKAKE**, ingénieur recherche et adjointe au directeur de la recherche et de l'innovation ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Loïc CARBALLIDO et ceci uniquement pour les matières correspondant à ses fonctions (Direction de la recherche et de l'innovation) et uniquement pour les matières (paragraphe G : points 4, 5 et 6) de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé.

### Direction des investissements et services numériques

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services numériques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Eve BOUDON**, ingénieure en chef, chargée de la direction des équipements biomédicaux et mobiliers ;
- **Mme Flore CHAUVET**, ingénieure principale, chargée de la direction des travaux et de la maintenance et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 – dépenses d'exploitation et investissement, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 4 et en matière d'urbanisme) ;
- **M. Cédric ALLEMANT**, ingénieur principal, chargé de la direction technique du site de Tenon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point - dépenses d'exploitation et travaux) ;
- **Mme Corentine CHAUMELY**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique du site Saint-Antoine et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point - dépenses d'exploitation et travaux) ;
- **Mme Flore CHAUVET**, ingénieure principale, chargée de la direction technique par intérim des sites Trousseau et La Roche-Guyon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point - dépenses d'exploitation et travaux) ;
- **M. Pascal FONTAINE**, responsable de la direction technique du site de Charles-Foix et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point - dépenses d'exploitation et travaux) ;
- **M. Bertrand GUESSANT**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique du site Pitié-Salpêtrière et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point - dépenses d'exploitation et travaux) ;
- **Mme Fanny LASSERRE**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique de la maintenance biomédicale et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et investissement) ;
- **Mme Nathalie PICQUET**, chargée de mission, directrice des systèmes d'information, (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales et paragraphe E) ;

- **Mme Sylvie CITERNE**, chargée de mission, adjointe à la directrice des systèmes d'information, pour les matières correspondant à ses fonctions, (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales et paragraphe E) ;
- **M. Cédric VILQUIN**, ingénieur hospitalier chargé de la sécurité générale, pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en matière de contrats et de conventions, point 2 – en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1, 2, 4 et 7, et paragraphe H, point 4) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Patrick LHERMITE et ceci uniquement pour les matières (paragraphe C, E, F : points 1, 2, 4 et 5, et H : point 4) de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

#### **ARTICLE 5 :**

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON**, coordonnatrice générale des soins ;
- **M. Sabri LOKMANE**, technicien supérieur hospitalier ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marie-Pierre FEREC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Tenon.

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Alexandra ANDRO-MELIN**, directrice des soins ;
- **Mme Nadège LAISMAN**, attachée d'administration hospitalière ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Jérôme HUBIN a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Saint-Antoine.

En cas d'empêchement de **Mme Julie LAIGRE**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Anne-Lise CAMIUL**, directrice des soins ;
- **Mme Nathalie BONNET**, attachée d'administration hospitalière ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Julie LAIGRE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Charles-Foix.

- **Mme Anne-Lise CAMIUL**, directrice des soins ;
- **M. Lionel VIGOURT**, chargé de missions ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Julie LAIGRE, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Rothschild.

En cas d'empêchement de **Mme Pauline MAISANI**, directrice du site Pitié-Salpêtrière, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Hélène de BONNIÈRES et Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrices adjointes ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Pauline MAISANI a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Pitié-Salpêtrière.

En cas d'empêchement de **M. Aurélien MOLLARD**, directeur des sites Trousseau et La Roche-Guyon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe ;
- **M. Lionel VIGOURT**, chargé de missions ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Aurélien MOLLARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Trousseau.

- **Mme Sandy THÉRON**, cadre socio-éducatif ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Aurélien MOLLARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site La Roche-Guyon.

## **ARTICLE 6 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice du groupe hospitalo-universitaire déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé (donnant délégation permanente de signature aux directeurs des groupes hospitaliers, de pôles d'intérêt commun et à la directrice du siège), pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

- l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 2 à 5 du présent arrêté ;

### **Site Charles-Foix**

Mme Muriel BROSSARD-LAHMY, M. Arnaud JOAN-GRANGÉ et M. Yann LHOMMÉ, directeurs adjoints au Siège ;  
Mme Françoise ERTEL, directrice IFSI ;  
Mme Claire DE BRITO, directrice adjointe, Mme Anne-Lise CAMIUL, directrice des soins, Mme Nathalie BONNET, attachée d'administration hospitalière.

### **Site Pitié-Salpêtrière**

Mme Nathalie CASPERS, Mme Delphine DUBARRY, Mme Catherine EL KAIM, M. Stéphane FERRIER, M. Pierre PERES, attachés d'administration hospitalière, M. Philippe GAULT, Mme Céline KILHOFFER et Mme Nabila TAIBI, cadres supérieurs de santé, M. Clément DAGONNEAU, cadre de santé.

### **Sites Charles-Foix et Pitié-Salpêtrière**

M. Lyonel VERLEY, directeur adjoint au Siège ;

Mme Agnès PETIT, ingénieur en chef site Robert Debré ;

Mme Hélène de BONNIÈRES, M. Loïc CARBALLIDO, M. Pierre MARGAIN, M. Paul RÉMOND et Mme Marlène RUAT, directeurs adjoints, Nicolas CABÉRO-FLOREAN et Fernande ROGER, directeurs des soins.

### **Site La Roche-Guyon**

Mme Sandy THÉRON, cadre socio-éducatif, M. Etienne GUILLUY, cadre supérieur de santé, Mme Agnès MAIRE, cadre de santé, M. Alexis GERMONPREZ, technicien supérieur hospitalier.

### **Sites Rothschild - Trousseau**

Mme Annie CHARRIER, Mme Solène LAMBERT, Mme Cécile MARCHAL et M. Philippe RENAUD, attachés d'administration hospitalière, M. Franck DAO, adjoint des cadres hospitaliers, Mme Sophia SEBILLE, cadre de santé, Mme Véronique CUVELIER-FLORIAT, ingénieur en organisation.

### **Site Saint-Antoine**

Mme Marlène LEPAGE et Mme Maryline MONTAGNE, attachées d'administration hospitalière au Siège ;

M. Charles ARANDEL, directeur adjoint, M. Bruno BISIAUX et Mme Nadège LAISMAN, attachés d'administration hospitalière, M. Franck FANTIN, ingénieur en organisation, Mme Sophie FERNANDES, cadre de santé, Mme Lydie MAUDIEU, ingénieur hospitalier.

### **Site Tenon**

M. Christian DENISE, attaché d'administration hospitalière, M. André GUISTI, ingénieur principal, Mme Fanny LASSERRE, ingénieur biomédical, M. Teddy PICANON, ingénieur hospitalier, M. Sabri LOKMANE, technicien supérieur hospitalier, Mme Martine MECHICHE et Mme Hélène PIQUET, cadres de santé.

Sites La Roche-Guyon, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon et Trousseau

Mme Gaïa GANS, directrice adjointe GHU AP-HP.Paris Seine-Saint-Denis ;

M. Renaud PELLÉ, directeur adjoint au Siège ;

Mme Anne-Gaëlle CHABOD, Mme Anne-Gaëlle DANIEL, et Mme Anne-Emmanuelle THOMAS, directrices adjointes, M. Patrick DELAMARE et Mme Caroline PICHON, coordonnateurs généraux des soins, Mme Alexandra ANDRO-MELIN, directrice des soins.

Tous les sites du groupe hospitalo-universitaires AP-HP.Sorbonne Université

Mme Geneviève CLOUARD, Mme Marie-Pierre FEREC, Mme Aude GOLDSZTEJN, M. Jérôme HUBIN, Mme Pauline MAISANI, M. Aurélien MOLLARD et M. Olivier TRETON, directeurs adjoints, Mme Pascale LEMASÇON, coordonnatrice générale des soins.

**ARTICLE 7 :**

L'arrêté de délégation de signature n° 75-2022-04-19-00009 du 19 avril 2022 est abrogé.

**ARTICLE 8 :**

La directrice du groupe hospitalo-universitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2022



**Christine WELTY**

Directrice du GHU AP-HP.Sorbonne Université



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris -  
Université Paris-Saclay

75-2022-06-22-00009

Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la  
santé publique

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature APHP Université Paris Saclay n°2022-013

**Le Directeur du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay**

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 4 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP et créant les nouveaux Groupes hospitalo-universitaires.

Vu l'arrêté directeur n°75-2019-03-08-010 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Christophe KASSEL, Directeur d'hôpital de classe exceptionnelle, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel d'adjoint au directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 19 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Madame Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de secrétaire générale du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 22 mars 2021

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE**

#### **1.1 DIRECTION DU GROUPE**

Délégation générale de signature est donnée, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 modifié, paragraphes A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, à :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur général adjoint du GHU
- Anne LESTIENNE, Secrétaire générale du GHU

#### **1.2 DIRECTION DE SITE :**

Délégation générale de signature est donnée à :

##### **1.2.1 *Site Antoine Béclère***

Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Frédéric Le Roy a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Antoine Béclère, à :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière
- Najat BENARAB, Directrice des soins du site de Béclère
- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital

##### **1.2.2 *Site Bicêtre***

Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Agnès LESAGE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Bicêtre, à :

- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Remi CASALIS, Adjoint à la directrice chargée des finances,
- Roxane PINNA, Directrice des soins
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital

### **1.2.3 Site Paul Brousse**

Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006

En cas d'empêchement de Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Elisabeth GUILLAUME a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Paul Brousse, à :

- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale,
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat
- Aldric EVAÏN, Directeur adjoint, adjoint la Directrice des ressources humaines
- Christophe SEBERT, Directeur des soins par intérim de Paul Brousse

### **1.2.4 Site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini**

Christine CAMPAGNAC Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Christine CAMPAGNAC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à :

- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
- Béryl GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat
- Hélène JACQUES, Directrice du site Raymond Poincaré
- Sandra MANESSE, Directrice des soins du site de Sainte Périne faisant fonction
- Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance

### **1.2.5 Site de Berck**

Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-5 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Julien POUVESLE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site de Berck, à :

- Sandrine HUMBERT, attachée d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2° et 3°, J 1° à 2°
- Sabrina PLANQUETTE, Responsable Qualité, pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2° et 3°, J 1° à 2°

### **1.2.6 Site de Raymond Poincaré**

Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-6 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Hélène JACQUES a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice de Raymond Poincaré :

- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Laurence BOCCARA, Directrice des soins de Raymond Poincaré faisant fonction,
- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
- Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

### **1.2.7 Site d'Ambroise Paré**

Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-7 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Lise CHARMET-DELAOUTRE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site d'Ambroise Paré, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines
- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins d'Ambroise Paré
- Remy CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,

## **ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006**

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, G1, G2, G3 et H 4°
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F3°, G4, G6°, H2 et H3,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et E,
- Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30° 34° et H 5,
- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et G28
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, G4, G5, G6, G28, F8
- Christophe SEBERT, Coordonnateur général chargé des soins et des activités paramédicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, F (à l'exclusion de F6), G1 à G9, H et K
- Béryl GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F1, H3 et I
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1

- Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
  - Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.
  - Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A,
- A. En cas d'empêchement de Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, G1 et G2
    - Flore CLEMENT, Directrice adjointe, adjointe à la Directrice des ressources humaines
    - Aldric EVAIN, Directeur adjoint, adjoint la Directrice des ressources humaines
  - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1 et G2 :
    - Sandrine HUMBERT, attachée d'administration hospitalière, RRH de Berck
    - Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière, RRH d'Ambroise Paré
    - Laetitia DEROO-BLANQUART, adjointe des cadres hospitalier, RRH Sainte-Périne,
    - Sophie BERNARDEAU, RRH, Antoine Béclère,
    - Justine FAUCONNIER, attachée d'administration hospitalière, RRH de Bicêtre
    - Léa BOIREAU, attachée d'administration hospitalière, Responsable de la protection sociale,
    - Lionel BERMIRON, RRH Paul Brousse,
    - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
    - Marjorie LAUTIER, Responsable du Département Contrôle de gestion social et Gestion du temps de travail
    - Stéphanie MAILHE, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnels
  - c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1, G2 et G3 :
    - Stéphanie MAILHE, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnels
  - d) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B : 5°, 7°, 8°, 13°, 15°, 16°, 18°, 19°, 22°, 29°, 33°, 35°, et 38° :
    - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
    - Corinne KERVERN, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Site de Paul Brousse et Bicêtre
    - Tam Thanh HUYNH, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Sites de Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berk-sur-mer
    - Sophie MICHEL, adjoint des cadres, département carrière-paie
  - e) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B 7°, 8°, 12°, 15°, 16°, 17°, 18°, 20°, 26°, 27°
    - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
    - Corinne KERVERN, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Site de Paul Brousse et Bicêtre
    - Sophie MICHEL, adjoint des cadres, département carrière-paie,
    - Tam Thanh HUYNH, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Sites de Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berk-sur-mer
  - f) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26
    - Nathalie CROQUELOIS, Responsable de formation
- B. En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directeur adjoint chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées au A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30°, 34° et H 5°
    - Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
    - Laurence RAHAL, adjointe des cadres
    - Sophie VIANE, attachée d'administration hospitalière

- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale
- C. En cas d'empêchement de Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Jeanne DESPATIN, Adjointe
  - Lucie ROUSSEL, Adjointe
  - Hamza LAFDILI, Adjoint
  - Alya KECHAOU, Adjointe
- D. En cas d'empêchement de Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Justine KOOB, Directrice adjointe des ressources médicales
  - Nadine DURAND, Adjointe au Directeur de la politique médicale
- E. En cas d'empêchement de Béryl GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F1, H3 et I
    - Virginie MONNOT, Adjointe à la Directrice de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle,
    - Hélène HERON, Responsable du Département Droit des patients,
    - Géraldine PICHON, Ingénieure
  - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H3
    - Christelle RENAULT, Chargée des relations usagers sur BCT
    - Charlotte VILLENEUVE, Chargée des relations usagers sur APR
    - Manel DJOUHRI, Chargée des relations Usagers sur RPC
    - Nathalie LEMAIRE, Chargée des relations Usagers sur BRK
    - Virginie MASSIAS, Chargée des relations Usagers sur SPR
    - Stéphanie COLAS, Chargée des relations Usagers sur PBR
    - Sandrine LAGRAVE, Chargée des relations Usagers sur ABC
- F. En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1
    - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
    - Malek KAABACHE, Adjoint administratif
    - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché,
  - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et H1
    - Virginie KERGUIGNAS, ingénieur
    - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché
- G. En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
    - Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU
  - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et G31
    - Denys-Xavier PATUREL Ingénieur en chef, Directeur des équipements et du biomédical
    - Michelle MONTEIL Responsable du Département Administratif et Financier
  - c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
    - Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité,
    - Floriane LURON, Ingénieure Sécurité Sanitaire et Environnementale,
    - Claire MOUSSU, Ingénieure Sécurité Incendie,
    - Christian DUBOIS, Chargé de sécurité du site Antoine Béclère,
    - Vignon DEHOUMON, Adjoint au Chargé de sécurité du site Antoine Béclère,
    - Charles CHAVANT, Chargé de sécurité du site Bicêtre,
    - Jean-Marc BENOIT, Adjoint au Chargé de sécurité de Bicêtre,
    - Omar TAFTICHT, Adjoint au Chargé de Sécurité du site de Bicêtre,

- Dénia LITIM, Adjointe au Chargé de Sécurité du site de Bicêtre,
  - Victor ALMEIDA, Chargé de sécurité du site Paul Brousse,
  - Zaher OULD CHICK, Adjoint au Chargé de sécurité de Paul Brousse,
  - Jean-Yves HEUDE, Responsable de la sécurité du site Ambroise Paré,
  - Mathias GAUJARD, Adjoint au responsable sécurité du site Ambroise Paré,
  - Philippe CORMIER, Chargé de sécurité de l'hôpital Maritime de Berck,
  - Éric VINCENT, Chargé de sécurité du site de Sainte Périne,
  - Christophe GEORGES, Responsable du service de sureté du site Raymond Poincaré.
- H. En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- Éric ADNET, Ingénieur en chef, adjoint au Directeur du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique
- I. En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3°, G4, G6°, H2 et H3
- Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
  - Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3, H2 et H3 (à l'exception des mesures de soins sous contraintes en psychiatrie)
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière
  - Benjamin PAULOT, Chargé de mission
  - Franck GRANDIN, Chargé de mission
  - Pascale LECOINDRE, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
  - José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
  - Tu Anh NGUYEN, Chargée de mission, services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
  - Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse
  - Vincent GIRARD, Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère
  - Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère
- J. En cas d'empêchement de Mme Delphine Lux, Directrice adjointe chargée de la recherche-innovation-mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, G28, F8
- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière, Adjoint à la Directrice recherche, de l'innovation et du mécénat.
- K. En cas d'empêchement de Christophe SEBERT Coordonnateur général des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F, G 1° à 9° et G 29°, H, K
- Laurence BOCCARA, Directeur des soins du site Raymond Poincaré faisant-fonction
  - Najat BENARAB, Directrice des soins du site Antoine Béclère
  - Roxane PINNA, Directrice des soins du site de Bicêtre
  - Fabienne BANCHET, Directrice des soins du site Ambroise Paré
  - N, Directrice des soins de Paul Brousse
  - Sandra MANESSE, Directrice des soins de Sainte Périne faisant fonction
- L. En cas d'empêchement de Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- Marine LEROY, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2



### **ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

#### En matière de contrats et de conventions

- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C3
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Sophie DERAMAT, Directrice adjointe chargée des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Michelle MONTEIL, Responsable du Département Administratif et Financier,
- Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU

En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur adjoint chargé des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Éric ADNET, Ingénieur en chef, adjoint au Directeur du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
- Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
  - Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
  - Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
  - Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
- Sophie VIANE, attachée d'administration hospitalière

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des Investissements pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2 et C3

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
  - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
  - Malek KAABACHE, Adjoint administratif
  - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
  - Virginie KERGUIGNAS, Responsable qualité hôtelière
  - Sarah DANO, Ingénieur restauration du Groupement Hospitalier
  - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des Investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Michelle MONTEIL, Responsable du département administratif et financier,
- Jessica BONTE, Ingénieur Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites APR-RPC-SPR-BRK
- Florence MASSY, Ingénieur Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites BCT et PBR
- Magali BELMIN, Ingénieur de site exclusivement pour les travaux et la maintenance du site ABC
- Vincent BRUNET, Ingénieur Maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux des sites APR-RPC-SPR-BRK
- Cédric CARBONARO, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site BCT
- Laurent JEUSSEAUME, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site PBR
- Blandine SCHAAFF, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Stéphanie WINICKI, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Benyounes BELHANINI, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites APR - SPR
- Fabrice DAUDE, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Éric PEZDIR, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Fabienne BALNY, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements du site RPC
- Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité APR - ABC - BCT - BCK - PBR - RPC- SPR
- Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU

En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Éric ADNET, Ingénieur-en chef, adjoint au Directeur des systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8
- Tu Anh NGUYEN, attaché d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8
- Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- Hawa DIARRA, Responsable de la régie du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10
- Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Nelly RIGOLE, Responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10.
- Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Vincent GIRARD , Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Pascale LECOINDRE Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6

En cas d'empêchement de Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière, Adjoint à la Directrice recherche, de l'innovation et du mécénat.

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
- Sophie VIANE, Responsable des ressources médicales

#### **ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE**

A. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « groupe hospitalier » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées B 23°, C 1°, F 5°, G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5°, de l'arrêté directeur n°2013 318-0006 susvisé :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital
- Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital.

- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital,
- Justine KOOB, Directrice d'hôpital
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital
- Julie THUILLEAUX, directrice d'hôpital,
- Françoise SABOTIER GRENON, Directrice d'hôpital
- Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital
- Valentin SIMON, Directeur d'hôpital
- Christophe SEBERT, Directeur d'hôpital

B. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « sites » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées F 5° G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5° de l'arrêté directorial n°2013 318-0006 susvisé ;

#### Site hôpital Raymond Poincaré

- Sylvie BLUA, attachée d'administration hospitalière
- Emmanuel GODDAT, Directeur d'hôpital
- Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital,
- Matthieu LE POITTEVIN, Directeur d'hôpital
- Sophie BRUN, Directrice d'hôpital
- Camille LEAL, Directrice d'hôpital
- Philippe LE ROUX, Directeur d'hôpital
- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière

#### Site hôpital de Berck

- Pascal DELMOTTE, cadre de santé
- Laurence DEWIDHEM, cadre de santé
- Éric HARTMANN, adjoint des cadres hospitaliers,
- Valérie LIMOSINO, cadre de santé,
- Sabrina PLANQUETTE, ingénieur qualité et gestion des risques.
- Yves MERLIN, Cadre de santé

#### Site hôpital Ambroise Paré

- Benyounes BELHANINI, ingénieur biomédical,
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière,
- Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière,
- Martine TARAVELLA, attachée d'administration hospitalière,
- Fabienne BANCHET, directrice des soins,
- Stéphane BARRITAU, directeur d'hôpital,
- Hajar ZAID, attaché d'administration hospitalière,

#### Site hôpital Sainte Périne

- Florence LASFARGUES-SOMMERER, Directrice d'hôpital
- Joe-Pascal SAJI, Ingénieur
- Delphine RENIER, attachée d'administration hospitalière hors site
- Audrey GARCIA-VIANA, Directrice d'hôpital,
- Isabelle DUFOUR, Directrice d'hôpital,
- Charles MORVAN, Directeur d'hôpital
- Nadine DURAND, Attachée d'administration hospitalière
- Gwenolée ABALAIN, Directrice d'hôpital
- Sandra MANESSE, Directrice des soins de Sainte Périne faisant fonction

#### Site hôpital Antoine Béclère

- Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers
- Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière
- Najat BENARAB, Directrice des soins,
- Melody NUBLAT, Attachée d'administration hospitalière,

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital
- Sarah DANO, Ingénieur restauration
- Jérôme FERLIN EGGERS, Cadre paramédical
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital
- Fatima THOR, Directrice des soins,

#### Site hôpital Bicêtre

- Michelle MONTEIL, Attachée d'administration hospitalière,
- Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers,
- Roxane PINNA, Directrice des soins,
- Camille GIAMBRUNO, Attachée d'administration hospitalière,
- Flore CLEMENT, Directrice d'hôpital,
- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière,
- Remi CASALIS, Directeur d'hôpital,
- Justine FAUCONNIER, Attachée d'administration hospitalière
- Léa BOIREAU, Attachée d'administration hospitalière
- Isabelle MABIT, Directrice des soins,
- Sophie VIANE, Attachée d'administration hospitalière

#### Site hôpital Paul Brousse

- Marjorie LAUTIER, Attaché d'Administration Hospitalière
- Marie-Christine MULOWA, Attaché d'Administration Hospitalière
- Richard FIZAIN, Directeur d'hôpital
- Elisabeth GUILLAUME, Directrice d'hôpital
- Aldric EVAIN, Directeur d'hôpital
- Catherine FINIDORI, Attachée d'administration hospitalière,
- Blandine SCHAAF, Ingénieur biomédical
- Lionel BERMIRON, Attaché d'administration hospitalière,

### **ARTICLE 5 ABROGATION**

L'arrêté de délégation de signature n°2022-02 du 7 février 2022 est abrogé.

### **ARTICLE 6 EXÉCUTION**

Le Directeur du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Le Kremlin Bicêtre, le 22 juin 2022,

**Christophe KASSEL**  
Directeur du Groupement Hospitalier Universitaire APHP Université Paris-Saclay

**SIGNE**

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2022-07-01-00016

Arrêté de subdélégation de signature de  
M.Stéphane SCOTTO

DIRECTION  
INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS  
DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de signature par  
  
Monsieur Stéphane SCOTTO  
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;



Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Décide :

**Article premier** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère d'administration

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat.

**Article 2** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (**titre 2**) du programme 107 :

**Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris-Ile de France :**

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère d'administration

Mme Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines,

Mme Stéphanie CAMPS, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines

Mme Hélène TEULIERE, attachée

Mme Carole PADIE, attachée

Mme Yasmine ASSOUMANY, SA

Mme Chabha BRAHITI, SA

M. Saïf CHAANBI, SA

Mme Emilie BARBIER, Attachée

Mme Kadidiatou CAMARA, SA

Mme Ghizlane RAZZAKH, SA

**Les différents établissements et services :**

**Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

M. Franck LINARES, chef d'établissement

M. Renaud LASSINCE, adjoint chef d'établissement

Mme Aline FOUQUE, directrice des ressources humaines

**Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement  
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement  
M. Meril BINKOUMINA, directeur des ressources humaines

**Centre de Détention de Melun**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ; M.  
Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement

**Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement  
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement

**Etablissement Public de Santé National de Fresnes**

M. Olivier REILLON, chef d'établissement  
M. Sébastien KRAUTH, adjoint au chef d'établissement  
Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des service administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement  
Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement

**Etablissement Pour Mineur de Porcheville**

M Souad BENCHINOUN, chef d'établissement  
M. Geoffrey COULIER, adjoint à la cheffe d'établissement  
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre)**

Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement  
Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Marilynne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé**

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement M.  
François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement  
Mme Carine JONROND, directrice des ressources humaines

### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

M Patrick HOARAU, chef d'établissement    Mme  
Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement  
Mme Yanic EURANIE, directrice des ressources humaines  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

M. Michael MERCI, chef d'établissement  
Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement

### **Maison Centrale de Poissy**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement  
Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement (jusqu'au 31-08-2022)  
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 1<sup>er</sup>-09- 2022).

### **Centre Pénitentiaire Sud Francilien**

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement  
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 18-07-2022)  
Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers.

### **Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne**

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement  
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi-Liberté de Gagny**

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement  
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi-Liberté de Melun**

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement  
M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement  
M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris**

M. Yannick LEMEURE, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation    Mme  
Cécile DURAND, adjointe au directeur du SPIP

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines**

Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLES, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Corinne LEMARRE, adjointe à la directrice du SPIP

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

M. Edouard FOUCAUD, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe du directeur su SPIP (à compter du 1<sup>er</sup>-09-2022)

Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers (à compter du 1<sup>er</sup>-09-2022)

Madame Loétitia LEBRUN, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation (assume intérim du 18 juillet 2022 au 05 aout 2022)

M Emmanuel GANDON, directrice des services pénitentiaires d'insertion et probation (assume intérim du 18 juillet 2022 au 05 aout 2022)

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

M. Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur du SPIP

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

M. Hervé MONNET, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation Mme Sadia MEDJBOUR, adjointe au directeur du SPIP

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne**

Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du SPIP

### **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise**

M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation (jusqu'au 1<sup>er</sup>-09-2022)

Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur du SPIP

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

Mme Sylvie PAUL, directrice des services pénitentiaires placée,

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

**Article 4** : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Fanny VILLENEUVE, Secrétaire Générale, conseillère d'administration, Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

#### **Département du Budget et des Finances (DBF)**

Mme Fanny ROIG-SANCHEZ-DE-LA-TORRE, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux, adjointe à la cheffe du DBF

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Séverine LENGRAI, cheffe de l'unité des achats et des marchés publics

Mme Christelle BOLESKEI, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

#### **Département des Affaires Immobilières (DAI)**

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières Mme Hassiba HALFAOUI-ANCELIN, adjointe au chef du département,

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 724 «opérations immobilières déconcentrées».

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières (DAI) Mme Hassiba HALFAOUI-ANCELIN, adjointe au chef du DAI

Mme Sabrina BELHAOUARI, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

**Article 5** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande dans les limites des seuils fixés en annexe1, de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements).

### **Service National des Transfèremnts**

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts  
Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable SNT

### **Département du Budget et des Finances**

Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances  
Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux  
M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées Mme  
Séverine LENGRAI, Cheffe de l'unité des achats et des marchés publics  
Mme Christelle BOLESKEI, référente service facturier, pour les services faits M.  
Pascal LAVORINI, référent service facturier, pour les services faits

### **Site Fourrier**

Mme Fanny VILLENEUVE, Secrétaire Générale, conseillère d'administration

### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

M. Franck LINARES, chef d'établissement  
M. Renaud LASSINCE, adjoint au chef d'établissement  
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement  
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement  
Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers M.  
Claude BOUTIN, directeur des services techniques

### **Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement  
Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement (jusqu'au 31-08-2022)  
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 1<sup>er</sup>-09-2022) M.  
Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe au Chef d'établissement  
Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

**Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ; M.  
Antonin GAYTON, adjoint à la cheffe d'établissement

**Etablissement Public de Santé National de Fresnes**  
**(seuil 6 000 euros HT)**

M. Olivier REILLON, chef d'établissement  
M. Sébastien KRAUTH, adjoint chef d'établissement  
Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement  
Mme Morgane BOYTHIAS, Adjointe au chef d'établissement  
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

**Etablissement Pour Mineur de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Souad BENCHINOUN, chef d'établissement  
M. Geoffrey COULIER, directeur adjoint  
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement  
Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe à la cheffe d'établissement  
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement  
M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HOARAU, Chef d'établissement  
Mme. Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

**Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Michael MERCI, chef d'établissement

Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement

Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement (jusqu'au 31-08-2022)

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 1<sup>er</sup>-09-2022) M.

Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement

Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 18-07-2022)

Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers

**ARPEJ (seuil de 3 000 €)**

Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ

M. José BROWN, adjoint à la cheffe ARPEJ

**Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement

M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

**Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)**

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement

M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

**Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement

M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement (par intérim)

M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)**

M. Yannick LE-MEUR directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du SPIP

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers



**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLES, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Corinne LEMARRE, adjointe à la directrice du SPIP,

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Edouard FOUCAUD, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe au directeur du SPIP

Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers (à compter du 01-09-2022)

Madame Loétitia LEBRUN, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation (assume intérim du 18 juillet 2022 au 05 août 2022)

M Emmanuel GANDON, directrice des services pénitentiaires d'insertion et probation (assume intérim du 18 juillet 2022 au 05 août 2022)

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)**

M. Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur du SPIP

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)**

M. Hervé MONNET, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Sadia MEDJBOUR, adjointe au directeur du SPIP

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du SPIP

Mme Gina NELHOMME, responsable des services administratifs et financiers

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)**

M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation (jusqu'au 31-08-2022)

Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur du SPIP

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 6** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

### **Service National des Transfèrments**

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrments

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable du SNT

Mme Sylvie ERB, gestionnaire SNT

### **Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)**

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances

Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, responsable de l'unité de la gestion des moyens généraux, adjointe à la DBF,

Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics

Mme Christelle BOLESKEI, référent service facturier

M. Pascal LAVORINI, référent service facturier

### **Site Fourrier**

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire site

### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF) Mme Loubhna NAJIM, adjointe à la cheffe par intérim et responsable des cantines (jusqu'au 30/09-2022)

Mme Hélène MONDOT, responsable du suivi et exécution des marchés publics

Mme Paula SOARES, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux (jusqu'au 1er-09-2022)

Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux

Mme Fawzia AKBAR, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux

M. Yannick KABILE, gestionnaire au pôle cantine

Mme Elodie DHEDIN, gestionnaire au pôle cantine

Mme Marie-Gisele BELZINE, secrétaire

Mme Géraldine MONCOQ, secrétaire

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

M. Christophe GAUTHIER, économat

Mme Muriel DUME, économat

M. Guillaume LEOFOLD, économat Mme  
Vanessa LEGER, économat  
Mme Virginie COEURVOLAN, économat

**Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste  
Mme Linda HONORE, économat  
M Eric MASDIEU, économat

**Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Danièle BUISSON, économat  
Mme Milena FRANCOIS, économat  
Mme Ursula LOTAIRE, économat  
Mme Vanessa THOMAR, économat  
Mme Erika SAINT-AURET, économat

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers  
M. TSHIMANGA Hervé, économat  
Mme MOREL Annick, économat

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Myriam SEMLYENI, économat  
Mme Jessica INACIO, économat

**Etablissement Pour Mineur de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Achouack HANHANI, économat  
Mme Marie-Line CAILLAUD, économat  
Mme May GUILLAUMET, économat

**Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Sindy LARISSE, économat  
Mme Yasmina SALI, économat

**Centre pénitentiaire Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers  
M. François PECIC, économat

Mme Nancy RESTOUX, économat

**Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Hélène THOURET, économat

Mme Alexandre RIPOLL, économat

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Aurélie LALAUS, économat

Mme Monique ELISABETH, économat

Mme Sandra GASTIN, économat

**Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Peggy PROMENEUR, économat

Mme Nicole BERTIN, économat

**Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HAMLET, économat ;

Mme Sophie GOB, économat ;

Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

**Etablissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Nassyra HOMASSEL, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale ; Mme Chrystelle TAVARES, adjointe administrative

**Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Annie COMTE, économat ;

M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat ;

**Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Jeanne SABLON, économat

**Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)**

M. Thierry CANNIERE, économat ;

Mme Fabienne BREHAUT, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)**

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services financiers

M. Nicolas FROUIN, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)**

M. Gérard CONEJOS, économat  
Mme Stéphanie DELASSUS, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Céline BIDAL, économat  
M. Cyril GIRAULT, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers (à compter du 01-09-2022)  
Mme Corinne LE NAVIOSE, économat ;

M. Bryan DIEHLUNDAMA, économat  
Mme Nelly SIMON, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)**

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers  
M. Xavier ETOUNDI, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Najeera MARECAYAR, économat  
Mme Florence CYRILLE, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Soraya HAMILA, économat

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)**

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Ruth PERSAUD, économat

**Article 7 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence** concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande dans la limite des seuils fixés à l'annexe 1) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice adjointe interrégionale,  
Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère administrative

15/21

Mme Marie-France TIGEON, Cheffe du Département du Budget et des Finances Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux

**Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

M. Franck LINARES, chef d'établissement  
M. Renaud LASSINCE, adjoint au chef d'établissement  
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances

**Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement  
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement  
Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

**Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement M.  
Antonin GAYTON, adjointe au chef d'établissement

**Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)**

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement  
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement (à compter de mars 2021) Mme  
Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement  
Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement (jusqu'au 31-08-2022)  
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 01-09-2022) M.  
Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement  
Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement  
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

**Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement  
Mme Cécile MARTRENCHAR, adjointe chef d'établissement  
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)**

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement  
M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement ;  
Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement ;  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

**Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)**

M. Michael MERCI, chef d'établissement  
Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement  
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

**Centre pénitentiaire sud francilien (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement  
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement (à compter du 18-07-2022)  
Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe 1), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

**Article 8** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 «cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

**Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF) Mme Loubhna NAJIM, adjointe à la cheffe par intérim et responsable des cantines (jusqu'au 3009-2022)  
Mme Hélène MONDOT, responsable du suivi et exécution des marchés publics  
Mme Paula SOARES, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux (jusqu'au 1er-09-2022)  
Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux  
Mme Fawzia AKBAR, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux  
M. Yannick KABILE, gestionnaire au pôle cantine  
Mme Elodie DHEDIN, gestionnaire au pôle cantine  
Mme Marie-Gisele BELZINE, secrétaire  
Mme Géraldine MONCOQ, secrétaire

**Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers  
M. Christophe GAUTHIER, économat  
Mme Muriel DUME, économat  
M. Guillaume LEOFOLD, économat  
Mme Vanessa LEGER, économat  
Mme Virginie COEURVOLAN, économat

**Centre de Détention de Melun<sup>2</sup>- (seuil 12 000 euros HT)**

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économat  
Mme Linda HONORE, économat  
M. Eric MASDIEU, économat

**Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)**

Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Erika SAINT-AURE, économat  
Mme Danièle BUISSON, économat  
Mme Milena FRANCOIS, économat  
Mme Vanessa THOMAR, économat

**Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)**

M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers  
M. TSHIMANGA Hervé, économat  
Mme MOREL Annick, économat

**Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)**

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Myriam SEMLYENI, économat  
Mme Jessica INACIO, économat

**Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Aurélie LALAUS, économat  
Mme Monique ELISABETH, économat  
Mme Sandra GASTIN, économat

**Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Sindy LARISSE, économat  
Mme Yasmina SALI, économat

**Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)**



M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers  
M. François-Xavier PECIC, économat  
Mme Nancy RESTOUX, économat

**Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Hélène THOURET, économat  
Mme Alexandra RIPOLL, économat

**Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)**

Mme Peggy PROMENEUR, économat  
Mme Nicole BERTIN, économat

**Centre pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)**

M. Patrick HAMLET, économat ;  
Mme Sophie GOB, économat ;  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

**Article 9** : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

**Article 10** : L'arrêté IDF-75-2022-07-02-00010 du 07 février 2022 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 11** : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 30-06- 2022

Stéphane SCOTTO  
Directeur interrégional  
des services pénitentiaires de  
Paris-Ile de France

**Annexe 1**  
à l'arrêté portant subdélégation de signature de  
Monsieur Stéphane SCOTTO  
directeur interrégional  
des services pénitentiaires de Paris-Ile de France

**BOP DISP PARIS / 2022**

Seuil validation par acte (DA, abondement...)

Centre de coût Chorus	Seuil en €
CD MELUN	12 000 HT
MA BOIS D ARCY	12 000 HT
MA FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	6 000 HT
CPREAU	6 000 HT
CP ME.CHAUC.NEUFMON.	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
MA NANTERRE	6 000 HT
MA OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	6 000 HT
MA VERSAILLES	6 000 HT

20/21

Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT
UHSA 75	3 000 HT
UHSI 75	3 000 HT

Direction régionale des douanes de Paris

75-2022-07-01-00015

Décision 2022/4 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et d'argent liquide.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

PARIS, LE 1 JUIL. 2022

*DI Ile de France*  
14 RUE YVES TOUDIC  
75010 PARIS  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : LECOMTE COLLIN  
Veronique  
Téléphone : 09 70 27 16 00  
Télécopie : 01 42 40 19 20  
Mél : [di-ile-de-  
france@douane.finances.gouv.fr](mailto:di-ile-de-france@douane.finances.gouv.fr)

Décision 2022/4 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et d'argent liquide.

Liste des directeurs régionaux des douanes et droits indirects de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de PARIS.

Vu les III et V de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts ;  
Vu les articles 214 et 215 de l'annexe IV au code général des impôts ;  
Vu le Décret n° 2022-467 du 31 mars 2022 relatif à l'exercice du droit de transaction par l'administration des douanes

Article 1er - Les directeurs régionaux des douanes et droits indirects ou les agents chargés de leur intérim dont les noms suivent bénéficient de la délégation automatique du directeur interrégional de PARIS. Ils peuvent subdéléguer cette signature aux agents placés sous leur autorité dans les conditions précisées par le 2. du I de l'article 215 de l'annexe IV au code général des impôts en matière de contributions indirectes, et en application de l'article 3 du Décret n° 2022-467 du 31 mars 2022 relatif à l'exercice du droit de transaction par l'administration des douanes susvisé en matière de transaction douanière.

Nom, Prénom	Siège de la direction régionale
VENZAL Joseph	DR Paris Ouest
MONNIER Nicolas	DR Paris Est
BORTOLUSSI Jean-Marc	DR Paris

Article 2 – La présente liste nominative est publiée au recueil des actes administratifs du département du siège de la direction interrégionale et au recueil des actes administratifs de chacun des départements du siège de chacune des directions régionales concernées.

Le directeur interrégional  
ORIGINAL SIGNE  
*LORENZO Gil*

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-07-01-00003

Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal -  
SIE 20E



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité*

**Direction régionale des Finances  
publiques d'Île de France et de Paris**  
Pôle de Gestion Fiscale

**SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE  
PARIS 20<sup>e</sup>.**

Adresse du service

**6 rue Paganini**

**75972 PARIS CEDEX 20.**



FINANCES PUBLIQUES

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 20<sup>e</sup>

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Madame Marie-Hélène GIRARD, inspectrice divisionnaire, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 20<sup>e</sup> à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

## **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Monsieur Stéphane BATAILLON	Monsieur Michel CHASSAING	Madame Ariane HORTOPAN
Madame Nadine LESAIN	Madame Géraldine LE ROUX	

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

Monsieur Rémy BERTONE	Madame Sophie BOULET	Madame Catherine DULONG
Madame Magali BUSNEL	Monsieur Johann COSTE	Madame Nicole GAUDUCHEAU
Monsieur Hammani EL KHAOUDI	Madame Patricia ESTAVIL	Madame Cécile MISSONNIER
Madame Isabelle KOEHLER	Monsieur Geoffray MILLION	Madame Fabienne POURCEL
Madame Claudie MORINEAU	Madame Claire PICHONNET	Monsieur Jamal SALEME
Madame Maïte TORRES	Monsieur Ludovic FARRERO	Monsieur Jean Louis SERVY
Madame Samira BOULAHIA	Madame Karolina WINEK	

## **Article 3**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :



<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>Grade</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
Monsieur Stéphane BATAILLON	Inspecteur	15000 €
Monsieur Michel CHASSAING	Inspecteur	15000 €
Madame Ariane HORTOPAN	Inspectrice	15000 €
Madame Nadine LESAIN	Inspectrice	15000 €
Madame Géraldine LE ROUX	Inspectrice	15000 €
M.Ludovic FARRERO	Contrôleur	15000€
Monsieur Rémy BERTONE	Contrôleur	15000 €
Madame Sophie BOULET	Contrôleuse	15000 €
Monsieur Jean Louis SERY	Contrôleur	15000 €
Madame Magali BUSNEL	Contrôleuse	15000 €
Monsieur Johann COSTE	Contrôleur	15000 €
Madame Catherine DULONG	Contrôleuse	15000 €
Monsieur Hammani EL KHAOUDI	Contrôleur	15000 €
Madame Patricia ESTAVIL	Contrôleuse Principale	15000 €
Madame Nicole GAUDUCHEAU	Contrôleuse Principale	15000 €
Madame Isabelle KOEHLER	Contrôleuse	15000 €
Monsieur Geoffray MILLION	Contrôleur	15000 €
Madame Cécile MISSONNIER	Contrôleuse	15000 €
Madame Claudie MORINEAU	Contrôleuse	15000 €
Madame Claire PICHONNET	Contrôleuse	15000 €
Madame Fabienne POURCEL	Contrôleuse Principale	15000 €
Monsieur Jamal SALEME	Contrôleur	15000 €
Madame Karolina WINEK	Contrôleuse	15000 €
Madame Samira BOULAHIA	Contrôleuse	15000 €
Madame Maite TORRES	Contrôleuse	15000 €

#### **Article 4**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris le 01/07/2022

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises de Paris 20<sup>e</sup>.

Signé

Rose-Marie GACHE

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-07-01-00002

Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal -  
SIE Paris 17ème Monceau-Epinettes

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE  
DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
POLES DE GESTION FISCALE  
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE PARIS  
17ème MONCEAU-EPINETTES  
6A Bd de Reims  
75844 Paris cedex 17

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 17ème Monceau-Epinettes

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. RODRIGUEZ Jérôme, Inspecteur divisionnaire hors classe, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 17ème Monceau-Epinettes, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
DELIOT Pascale	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
GUILLOTEAU Valérie	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
ROUSSET Rémi	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
MARMIN Audrey	Contrôleur	10 000€	10 000 €
MORIN Matthieu	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
TCHISSAMBOU Catherine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
DESPLANS Laurys	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BOUCETHA Noura	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
CAREMIAUX Sophie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
MALOU Ouiza	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
DEVARIEUX David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BOUANICH Estelle	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
PRUDENT Alexandre	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
ALONGI Anthony	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
COURANT Franck	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BOUHOUTA Sarah	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
SINGAMOUTOU Julie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BELASSEE Audrey	Agent	2 000 €	-
TESTA Alain	Agent	2 000 €	-

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
MARTIN Sylvie	Agent	2 000 €	-
MASSON-TECHER Lancelot	Agent	2 000 €	2 000 €
ODIOR Véronika	Agent	2 000 €	2 000 €

### Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € à Mme Pascale DELIOT, Inspectrice des finances publiques.

### Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département de Paris.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Comptable, Responsable du Service des Impôts  
des Entreprises de Paris 17<sup>ème</sup> Monceau-Epinettes,

**SIGNE**

Stéphane BASSET

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-07-01-00009

Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal -  
SIE PARIS12E



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE  
DE FRANCE ET DE PARIS  
POLE GESTION FISCALE  
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES  
DE PARIS 12E  
27 bis, rue des Meuniers  
75602 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, Olivier DUMONT, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 12E

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Mme LE POUPON Jocelyne, Inspectrice Divisionnaire, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 12E, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les

entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

BARRE Guylene	COURTOT Corinne	MOLINATTI Pascal
BELLENCONTRE Herve		

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

BOUCHER Nathalie	BOUVY Emmanuel	CONTI-ALUNNO Barthélémy
DAHMANI Djamel	FERRERO Christiane	GUERIOUAZ Karim
HAMCHAOUI KhélaF	HUCHET Antoine	MARIGOT Radja
MARSEAULT Boris	MARQUENET Karine	OZIER-LAFONTAINE Alain
POMET Roland	RIBES Anne	RIDET Pascal
RODDIER Jennifer	SALOU Eric	VANEL Odile

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :



1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, notamment les actes de poursuites ;

aux agents désignés ci-après :

<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>grade</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
WYDER Esther	Contrôleuse	10 000 €
LAGAILLARDE Gilles	Contrôleur	10 000 €
AUDOIN François	Contrôleur	10 000 €
NEFFATI Djamila	Agente administrative	2 000 €
SADOUL-BONNIVARD Salomé	Agente administrative	2 000 €
GUSTARIMAC Céline	Agente administrative	2 000 €

#### **Article 4**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

À Paris, le 01/07/2022

Le comptable public  
Responsable de service des impôts des  
entreprises de PARIS 12E,

Signé

Olivier DUMONT



**ANNEXE**  
**A L'ARRETE PORTANT DELEGATION**  
**DE SIGNATURE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions relatives aux demandes de délais de paiement aux agents désignés ci-après :

<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>Grade</b>	<b>Durée maximale des délais de paiement</b>	<b>Somme pour laquelle un délai de paiement peut être accordé</b>
LE POUPON Jocelyne	Inspectrice divisionnaire	Sans limitation	Sans limitation
BARRE Guylene	Inspectrice	Sans limitation	Sans limitation
COURTOT Corinne	Inspectrice	Sans limitation	Sans limitation
MOLINATTI Pascal	Inspecteur	Sans limitation	Sans limitation
BELLENCONTRE Herve	Inspecteur	Sans limitation	Sans limitation
LAGAILLARDE Gilles	Contrôleur	12 mois	10 000 €
WYDER Esther	Contrôleuse	12 mois	10 000 €
AUDOIN François	Contrôleur	12 mois	10 000 €
GUSTARIMAC Céline	Agente administrative	6 mois	3 000 €
NEFFATI Djamila	Agente administrative	6 mois	3 000 €
SADOUL-BONNIVARD Salomé	Agente administrative	6 mois	3 000 €

À Paris, le 30 juin 2022

Le comptable public  
Responsable de service des impôts des entreprises de PARIS 12E,

Signé

Olivier DUMONT

Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-07-01-00001

Liste des responsables de service disposant de la  
délégation de signature en matière de  
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III  
de l'article 408 de l'annexe II au code général des  
impôts

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1er juillet 2022

Nom - Prénom	Responsables des services	
	<b>Services des Impôts des Entreprises :</b>	
MERON Laurence	Paris 1er	
MERON Laurence, p.i.	Paris 2	
GUILLIER Jean-Loup	Paris 3ème	
MARTINEAU Christophe	Paris 4ème	
BINET Olivier	Paris 5° - 13e	
LEMAIRE Pascal, p.i	Paris 6ème	
LEMAIRE Pascal	Paris 7ème	
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Elysées	
ARCHER Katia, p.i	Paris 8ème Europe Haussmann	
FAUCHER Manuel	Paris 8ème Rome Madeleine	
SPIRIDION Eric	Paris 8ème Roule	
VERGUIN Pierre	Paris 9ème	
CASTELLI Annie	Paris 10ème	
CAUVET Fatima	Paris 11ème Nord	
BOYER Philippe	Paris 11ème Ledru-Rollin	
DUMONT Olivier	Paris 12ème	
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14ème	
TOUCHAIS Michel	Paris 15ème Est	
TAMAIN Michel	Paris 15 Ouest	
BONNIN Philippe	Paris 16ème Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16 Nord	
TUCOO Françoise	Paris 17ème Ternes-Batignolles	
BASSET Stéphane	Paris 17ème Monceau Epinettes	
RECOUPE Nelly	Paris 18ème	
HEITZ Pascal	Paris 19ème	
GACHE Rose-Marie	Paris 20ème	
	<b>Services des Impôts des Particuliers :</b>	
GUIGUES Fabienne	Paris 1er-2ème	
CARUBIA Michèle	Paris 3ème - 4ème	
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose	Paris 5/6ème	
DUNAS Eric	Paris 7ème	

TCHAM Samia	Paris 8ème	
MERIGOUX Lydie	Paris 9ème	
ANICET Daniel, p.i	Paris 10ème	
FERRIGNO-NUNEZ Christiane	Paris 11ème	
AMALOU Martine	Paris 12ème	
MAHIEUX Eric	Paris 13ème La Gare	
ROCHE Alain	Paris 13ème Maison-Blanche	
PIN Odile	Paris 14ème	
PAVY Pascal	Paris 15ème EST	
MILLAUD Didier	Paris 15ème OUEST	
BOURMIER Philippe	Paris 16ème Auteuil	
DURET Jean-Jacques	Paris 16ème Nord	
FOUCHER Sylvie	Paris 17ème	
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18ème Boucry	
CORBIER Stéphane	Paris 18ème Grandes Carrières	
GROSS Jean-Yves	Paris 19ème Buttes-Chaumont	
LACROIX Pascal	Paris 19ème Villette	
BONNEFOI Véronique, p.i	Paris 20ème Charonne	
GUICHARNAUD Françoise	Paris 20ème Père-Lachaise	
	<b>Services de Publicité Foncière :</b>	
AROLD Didier	Paris 1er bureau	
AULARD Denis	Paris 2ème bureau	
	<b>Services Départementaux d'Enregistrement</b>	
MARIE David	Saint Lazare	
JASOR Jean-Marc, p.i	Saint Hyacinthe	
CLERAMBAULT Christophe, p.i	Saint Sulpice	
	<b>Brigades de vérification:</b>	
MURA William	1ère brigade de vérification Paris Centre	
CLUZEL Pierre	4ème brigade de vérification Paris Centre	
REYNAUD Isabelle	6ème brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise, p.i	7ème brigade de vérification Paris Centre	
MANDIN Maël	9ème brigade de vérification Paris Centre	
CONTOUT Carole	11ème brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise	14ème brigade de vérification Paris Centre	
GAMRACY Nicole	15ème brigade de vérification Paris Centre	

JEAN Fred	2ème brigade de vérification Paris Est	
BUFORT Édith	3ème brigade de vérification Paris Est	
FISCHER Eve-Laurence	4ème brigade de vérification Paris Est	
GREEF Pascale	5ème brigade de vérification Paris Est	
ROUSSET Philippe, p.i	7ème brigade de vérification Paris Est	
GUINARD Matthieu	1ère brigade de vérification Paris Nord	
DE MONTELLA Alain, p.i – LATUS César, p.i – BROUAT Laurence, p.i	2ème brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5ème brigade de vérification Paris Nord	
BROUAT Laurence	6ème brigade de vérification Paris Nord	
MARILLER Serge	7ème brigade de vérification Paris Nord	
DE MONTELLA Alain	8ème brigade de vérification Paris Nord	
PERRIN Françoise	9ème brigade de vérification Paris Nord	
LATUS César	10ème brigade de vérification Paris Nord	
LAMBERT Didier	1ère brigade de vérification Paris Ouest	
VUGHT Christian	5ème brigade de vérification Paris Ouest	
KUBIAC Sylvain, p.i	6ème brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	8ème brigade de vérification Paris Ouest	
KUBIAK Sylvain	9ème brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12ème brigade de vérification Paris Ouest	
CAYLA olivier, p.i – LAMBERT Didier, p.i – VUGHT Christian, p.i	2ème brigade de vérification Paris Sud	
CAYLA Olivier	5ème brigade de vérification Paris Sud	
CHIRON Carine	6ème brigade de vérification Paris Sud	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	7ème brigade de vérification Paris Sud	
	<b>Brigades Patrimoniales</b>	
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1	
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2	
BERTHIER Lucile	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3	
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1	
ROSSI Frédérique	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2	
TARIDEC Gilles	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3	
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4	
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5	
	<b>Pôles Contrôle Expertise</b>	
MORGAND Jean-Michel, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 1er	
MORGAND Jean-Michel	Pôle contrôle expertise Paris 2ème	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème	

LANGE Christian	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14	
BERGER Carmen	Pôle contrôle expertise Paris 6/7	
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann	
TESTEVIDE Eliane	Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome	
LAGRENÉ Denis	Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche	
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9ème	
MARTICHON Brigitte + DUBOIS Frédéric (intérimaire ponctuel)	Pôle contrôle expertise Paris 10ème	
STAROSTA Géraldine	Pôle contrôle expertise Paris 11ème	
BONNET Dominique	Pôle contrôle expertise Paris 12ème	
HOURY Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 15ème	
CANTARELL Corinne	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette	
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Porte Dauphine	
DEPROST Sylvain	Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles	
DEPROST Sylvain, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Épinettes	
FAIJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18ème	
ADAMOUMBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19ème	
VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 20ème	
	<b>Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière</b>	
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème	
DUCHENE Marc	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème	
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème	
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre	
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème	
VALTAT Isabelle	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème	
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil	
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette	
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine	
SECONDI Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème	
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème	
JALADY Isabelle	<b>Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)</b>	
	<b>Pôles de Recouvrement Spécialisé</b>	
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1	
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2	
LAGADEC Mickaël	PRS DNVSF	



	<b>Centres des Impôts Fonciers</b>	
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1	
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2	

Signé  
Dominique PROCACCI  
Administrateur Général des Finances Publiques